



# Association pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de CHANTELLE



## «LA GAULE CHANTELLOISE»

### CR de l'Assemblée Générale 2024

Elle s'est déroulée le samedi 1er février 2025, à la mairie de CHANTELLE à 18h. en présence d'une cinquantaine d'adhérents. Le Président Jean BUVAT accueille Nicole HAUCHART, maire de BELLENAVES André BIDAUD, maire CHANTELLE.

Tout en remerciant les participants, il présente ses meilleurs vœux à l'assistance et accueille Laurent GAILLAD, président de la Fédération de pêche de l'Allier.

Dans son rapport moral, le président met l'accent sur :

- ✚ Les ventes de cartes avec un effectif en hausse par rapport à 2023 ;
  - ✚ Les déversements en salmonidés opérés en rivière ;
  - ✚ Les résultats du suivi thermiques observés sur la BOUBLE ;
  - ✚ La participation active aux 6 séances d'initiation autour du plan d'eau et de l'animation pêche pour le Cinestival à LOUCHY ;
  - ✚ La participation à la vidange de l'étang de SAULT ;
  - ✚ Les diverses opérations de nettoyage et l'empierrement du chemin autour du plan d'eau de Bellenaves
- Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Le bilan financier laisse apparaître un solde légèrement négatif de 49,51 €, avec un avoir en caisse au 31/12/2024 de 12.028,53 € dont 30 € de parts sociales.

A noter une ligne de dépenses exceptionnelle pour la préparation du centenaire.

Ces points ont été repris dans le rapport des vérificateurs aux comptes et quitus donné au trésorier. Le budget prévisionnel 2025 est équilibré à 28.500 €, avec 3 postes de dépenses pour le centenaire, la vidange du plan d'eau et l'organisation de l'AG de la réciprocité. Les vérificateurs aux comptes : Thierry COURTINAT et Michel MASSARD ont été reconduits dans leur fonction.

Notre garde particulier Georges BUVAT rend compte de son activité : 286 contrôles et 2 PV pour modes de pêche prohibés. Il a participé à la réunion annuelle des gardes particuliers (GPP).

Concernant la régulation des cormorans, pas d'oiseau abattu mais les premiers résultats de l'inventaire national indiquent une prolifération des oiseaux piscivores ; cependant, le plan d'eau semble déserté par ces derniers.

Le plan de déversement 2025 est présenté en séance et son chiffrage à 6.720 €, sensiblement supérieur aux autres années en prévision de la mise en charge du plan d'eau suite à sa vidange fin 2025.

L'augmentation du prix des cartes de pêche 2025 est commentée avec une présentation de l'affectation des sommes collectées.

Madame Nicole HAUCHARD, maire de BELLENAVES a remercié l'AAPPMA pour son invitation et confirmé son soutien dans la gestion du plan d'eau.

Monsieur André BIDAUD, maire de CHANTELLE exprime sa satisfaction pour le dynamisme de la Gaule Chantelloise et informe les adhérents de l'acquisition de la commune des bords de la BOUBLE entre le moulin des pierres et le lavoir ; il confirme qu'un dossier de remise en état des berges sera porté par la Gaule et la municipalité.

Laurent GAILLARD, président de la fédération de pêche de l'Allier, exprime sa satisfaction devant la belle assemblée qui semble conforter l'AAPPMA dans ses actions.

L'assemblée générale ordinaire est close à 19h.

Les participants sont ensuite invités à trinquer autour d'une pompe aux grattons en levant le verre de l'amitié.

---

*Siège social : Mairie de CHANTELLE*

*Président : Jean BUVAT – 5 Route de Gannat – 03140 CHANTELLE – 04 70 56 65 68*

*Courriel : [buvatjean@orange.fr](mailto:buvatjean@orange.fr) - Internet : <http://www.peche-chantelle.fr>*

Ouverture anticipée à BELLENAVES le samedi 22 février et le 8 mars ouverture générale de la truite en France. Ouverture du brochet et sandre le 26 avril et le black-bass le 14 juin.

Le Président



Jean BUVAT

### Tableau des ventes 2024

CARTES	2021	2022	2023	2024
<b>INTERFEDERALE</b>	<b>53</b>	<b>66</b>	<b>67</b>	<b>66</b>
<b>PERSONNE MAJEURE</b>	<b>65</b>	<b>32</b>	<b>46</b>	<b>56</b>
<b>MAJEURE D'AUTOMNE</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>Sous-total</b>	<b>119</b>	<b>98</b>	<b>117</b>	<b>123</b>
<b>FEMME</b>	<b>22</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>10</b>
<b>PERSONNE MINEURE</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>17</b>	<b>20</b>
<b>DECOUVERTE</b>	<b>37</b>	<b>26</b>	<b>31</b>	<b>26</b>
<b>HEBDOMADAIRE</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>JOURNALIERE</b>	<b>84</b>	<b>75</b>	<b>82</b>	<b>95</b>
<b>TOTAL</b>	<b>278</b>	<b>232</b>	<b>268</b>	<b>279</b>

### Exercice financier 2024

RECETTES		DEPENSES		
Règlement paniers dépositaires	6.482,50 €	Alevinage	3.985,05 €	2,985,05 €
Reversement FNPF	2.946,54 €	Prélèvements FNPF		7.062,10 €
Complément de gestion	4.473,00 €	Baux	365,00 €	2 285,00 €
Subvention repeuplement	826,00 €	Location Plan d'Eau	1 920,00 €	- €
Subvention GPP	100,00 €	Garderie	105,00 €	266,25 €
Subvention Crédit Agricole	300,00 €	Divers		117,00 €
Intérêts Livret A	269,17 €	Congrès et AG RD		35,00 €
Intérêts parts sociales	0,90 €	Animations		260,55 €
Pass pêche	51,00 €	Frais tenue AG 2023		55,97 €
Aide impression cartes de pêche	136,00 €	Frais bancaires		13,05 €
Recettes diverses	72,00 €	Frais fonctionnement		282,77 €
Virements internes	3.771,00 €	Assurances		217,00 €
		Virements internes		3.500,00 €
		Achats pour centenaire		2.606,88 €
		Déduction cartes gratuites		- 480,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>19.428,11 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>19.206,62 €</b>
<b>RESULTAT EXERCICE 2024</b>	<b>221,49 €</b>	<b>VENTILATION DES AVOIRS AU 31/12/2024</b>		
Solde au 31/12/2023	12.078,14 €	Livret A		5.133,42 €
Exercice 2024	221,49 €	Compte courant		6.965,21 €
Solde virement interne	- 271,00 €	Parts sociales		30,00 €
1 Solde au 31/12/2024	<b>12.028,63 €</b>	Chèque non débité		- 100,00 €
		<b>TOTAL</b>		<b>12.028,63 €</b>

Siège social : Mairie de CHANTELLE

Président : Jean BUVAT – 5 Route de Gannat – 03140 CHANTELLE – 04 70 56 65 68

Courriel : [buvatjean@orange.fr](mailto:buvatjean@orange.fr) - Internet : <http://www.peche-chantelle.fr>